

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE 13 NOVEMBRE 2017 À 19:00 HEURES.

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert

MAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Jacques Blanchard siège 1
Vicky Bombardier siège 2
Pierre Tétrault siège 3
Jimmy Royer siège 4
Dany St-Amant siège 5
Julien Bussièrès siège 6

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale
Manon Beauchemin, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Séance ordinaire du 2 octobre 2017
Séance extraordinaire du 1 novembre 2017
- 3. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois d'octobre 2017
- 6. COMPTE-RENDU**
 - 6.1 Valcourt 2030
 - 6.2 Comités Ville
- 7. URBANISME - DEMANDE AU CCU**
 - 7.1 Entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique 2018
 - 7.2 987 rue St-Joseph- Changement d'usage, lotissement et aménagement stationnement
 - 7.3 Embauche Michael Lemaire - Contractuel
 - 7.4 Offre de service - Caractérisation de la limite de la zone inondable 0-2 ans
- 8. ADMINISTRATION**
 - 8.1 Subvention 2017 - Amélioration du réseau routier municipal
 - 8.2 Divulgence des intérêts pécuniers des membres du Conseil municipal
 - 8.3 Séances ordinaires du Conseil pour l'année 2018
 - 8.4 Offre de service - Monty Sylvestre Inc., conseillers juridiques

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 8.5 Politique des bénéfices marginaux - Précisions sur l'application
- 8.6 Autorisation de signataires effets bancaires
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
- 9.1 Centre d'action bénévole de Valcourt et Région
- 9.2 Cahier spécial - Portrait du Val-Saint-François
- 9.3 Grand Prix Ski-doo de Valcourt - Demande de services
- 9.4 Grand Prix Ski-doo de Valcourt - Entente annuelle
- 9.5 Maison des Jeunes l'Initiative Inc. - Contribution annuelle
- 9.6 Festi-Val en neige - Demande de contribution financière
- 9.7 Opération Nez rouge
- 9.8 Projet de stages internationaux
- 9.9 Demande pour promenade a chevaux
- 10. SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES**
- 10.1 Projet Pumptrack - Résolution d'appui
- 10.2 Projet Ski de fond (construction d'une remise) - Résolution d'appui
- 10.3 Projet du terrain de soccer - Honoraires de surveillance
- 10.4 Terrain de soccer
Autorisation de signature pour donation d'une partie du lot 1 826 071
- 11. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**
- 11.1 Entente de disposition de la neige
- 11.2 Présentation et acceptation de soumission - Fourniture de matériaux
- 11.3 Présentation et acceptation de soumission - Fourniture de services et location d'équipement
- 11.4 Présentation et acceptation de soumission - Équipements pour le transport de la neige
- 11.5 Jason Charland - Engagement à titre d'employé permanent
- 11.6 Subvention 2017 - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)
- 11.7 Demande de subvention 2018 - Plan d'intervention en infrastructures routières locales
- 11.8 Règlement 604 - Décompte no 2 - Travaux Place des Cormiers et Place des Lilas
- 12. AFFAIRES DIVERSES**
- 12.1 Office municipal d'habitation de Valcourt - Nomination au sein du conseil d'administration
- 12.2 Projet Club de ski de fond jeunesse de Valcourt - Dépôt du projet
- 12.3 Vente du terrain lot 3 961 152
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. VARIA**

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 14.1 Offre de service - Accompagnement en gestion des ressources humaines
- 14.2 Nomination d'un substitut à la MRC du Val-Saint-François
- 15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

267-17-11-13 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE L'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, tel que présenté.

LE RIVAGE DU VAL-ST-FRANÇOIS
Demande de contribution financières

ADOPTÉE

268-17-11-13 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1 NOVEMBRE 2017**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 octobre 2017 et la séance extraordinaire du 1 novembre 2017, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 soit accepté ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1 novembre 2017 soit accepté.

ADOPTÉE

269-17-11-13 **ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 31 octobre 2017 soit acceptée,

QUE le trésorier soit autorisé à émettre les chèques en conséquence de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 507 099.25 \$ cinq cent sept mille quatre-vingt-dix-neuf mille et vingt-cinq cents.

Certificat de disponibilité de crédits

Paul Roy, Trésorier

Date

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

270-17-11-13

CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise messieurs les conseillers Pierre Tétrault et Dany St-Amant à assister au dévoilement de la 12^e édition des Fleurons du Québec et la remise des attestations de classification le 5 décembre prochain à Granby, représentant un coût de 145 \$ par personne (taxes non incluses);

ADOPTÉE

271-17-11-13

7.1 - ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE D'URBANISME ET DE GÉOMATIQUE 2018 -MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François offre de conclure une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour une période d'un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018;

ATTENDU QUE cette entente est une proposition pour la réalisation de la révision et/ou de dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de cartographique;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt désire participer à cette entente aux conditions suivantes :

Ressource rédaction et support conseil :	50\$ / h
Ressource cartographie et support technique	30 \$ / h

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt adhère à l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique aux conditions ci-dessus mentionnées.

QUE la Ville de Valcourt réserve un montant de 1 750 \$ pour l'année 2018 selon la répartition suivante :

5 heures	Ressource rédaction et support conseil
50 heures	Ressource cartographie et support technique

ADOPTÉE

272-17-11-13

APPROBATION – DEMANDE PRÉSENTÉE AU CCU EN REGARD AU P.I.I.A. 987 RUE ST-JOSEPH - CHANGEMENT D'USAGE, LOTISSEMENT ET AMÉNAGEMENT STATIONNEMENT

ATTENDU QU' une demande a été déposée le 12 septembre 2017 au 987, rue St-Joseph et que les travaux étaient assujettis au PIIA St-Joseph;

ATTENDU QUE le requérant souhaite changer l'usage en passant d'un usage résidentiel à un usage de bureaux de professionnels (modifications intérieures pour transformer en cinq (5) espaces de bureau et un espace salle à manger;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- ATTENDU QUE le requérant en acquérant l'immeuble souhaite ajouter une parcelle de lot appartenant à l'immeuble voisin afin d'agrandir son lot vers l'arrière de 100m² alors que le terrain actuel a une superficie de 400m²;
- ATTENDU QUE le stationnement serait agrandi en cours arrière afin d'offrir un espace suffisant aux cinq (5) employés;
- ATTENDU QUE l'immeuble a été construit en 1940 et porte un style de maison à mansarde. Ce courant est caractérisé par la présence fréquente d'un portique (galerie de rez-de-chaussée ouverte sur un ou sur chacun de ses longs côtés ou d'une galerie protégée d'un auvent indépendant sur une ou plusieurs façades;
- ATTENDU QUE l'intervention comprend le recyclage du bâtiment (changement de la fonction), en tentant de conserver le plus possible les matériaux et éléments typologiques originaux (synonyme de réhabilitation);
- ATTENDU QUE le requérant ne souhaite porter aucune modification à l'immeuble puisqu'il ne reçoit pas de client, et n'a aucun produit à vendre;
- ATTENDU QUE le PIIA a pour objectif de favoriser l'architecture commerciale et que dans ce cas-ci l'usage commercial est de type «bureau» et que selon le critère pour le type de travaux «recyclage» à l'article 8.3.4. prévoit que «le rez-de-chaussée devrait présenter une allure commerciale»;
- ATTENDU QUE l'espace de stationnement à aménager pour les quatre (4) cases nécessaires (agrandissement) serait en gravier alors que l'allée existante est en asphalte;
- ATTENDU QUE pour l'aménagement du stationnement, l'objectif est de « limiter à l'essentiel le nombre et la superficie des surfaces minéralisées » et parmi les critères, le règlement prévoit que « les stationnements dans les marges avant des bâtiments sont à éviter et que les terrasses aménagées sont favorisées, ou minimalement, un espace doit être aménagé en étroite relation avec la rue, particulièrement pour les usages commerciaux »;
- ATTENDU QUE la demande est conforme aux règlements de zonage;
- ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal d'approuver les demandes de changement d'usage, de lotissement et de stationnement;
- ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal d'exiger l'identification de l'immeuble par une plaque professionnelle pour annoncer le nouvel usage.
- ATTENDU QUE les demandes et recommandations doivent recevoir l'approbation du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la demande présentée dans le cadre du PIIA, pour la propriété suivante :

Propriété : 987 rue St-Joseph
Objet : Changement d'usage, lotissement et aménagement stationnement

Le Conseil municipal exige l'identification de l'immeuble par une plaque professionnelle pour annoncer le nouvel usage.

ADOPTÉE

273-17-11-13

7.3 - EMBAUCHE MICHAEL LEMAIRE - CONTRACTUEL

ATTENDU QU' il est nécessaire d'embaucher une ressources pour faire la saisie de données pour alimenter la «couche maison» dans ArcGis;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'engagement de Michael Lemaire, au besoin, pour la saisie de données;

QUE monsieur Lemaire aura un statut contractuel, payé sur une base horaire de 15\$, sur demande;

QU' un ordinateur portable lui soit prêté afin de réaliser ces tâches;

QUE monsieur Lemaire s'engage à respecter les obligations en lien avec la Politique en matière de communication et d'utilisation du matériel informatique.

ADOPTÉE

274-17-11-13

7.4 - OFFRE DE SERVICE

CARACTÉRISATION DE LA LIMITE DE LA ZONE INONDABLE 0-2 ANS

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt souhaite agrandir son périmètre urbain situé dans la zone I-1 à même la zone A-2 (la zone n'est pas considérée agricole au sens de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*) afin de juxtaposer le périmètre urbain aux limites de la zone inondable 0-2 ans;

ATTENDU QUE la zone inondable 0-2 ans a été définie lors d'une étude hydraulique, en juillet 2006, par la firme Teknika HBA et qu'il y aurait lieu de l'actualiser;

ATTENDU QUE les activités de la zone I-1 empiètent depuis plus de 10 ans dans la zone A-2;

ATTENDU QUE la zone inondable 0-2 ans constitue un référentiel pour définir la bande de protection riveraine;

ATTENDU QUE la firme d'arpenteurs-géomètres Mercier-Meunier inc. a déposé une offre de service, en date du 27 octobre 2017, afin de valider les limites (mesurage et localisation) de la zone inondable 0-2 ans, livrée en 15 jours ouvrables au prix de 2 495 \$ (taxes non incluses);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville demande à la MRC de modifier le schéma d'aménagement afin d'agrandir le périmètre urbain à même la zone A-2;

QUE le Conseil municipal accepte l'offre de service de la firme d'arpenteurs-géomètres Mercier-Meunier Inc., au montant de 2 495\$ (taxes non incluses), telle que déposée en date du 27 octobre 2017.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

275-17-11-13

8.1 - SUBVENTION 2017 - AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL CONFIRMATION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DOSSIER 025947-1 -42055 (05)

- ATTENDU QUE le service des travaux publics a réalisé et supervisé des travaux de réfection de pavage sur le boulevard des Cyprès et des Érables;
- ATTENDU QUE le coût total des travaux admissible est au montant de 12 818.25\$;
- ATTENDU QUE ces travaux sont sujets à être remboursé en partie, par le Ministère des Transports;
- ATTENDU QU' il est nécessaire que le Conseil approuve la réalisation de ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal approuve les travaux exécutés sur le Boulevard des Cyprès et des Érables et demande au Ministère des Transports le versement de la partie subventionnée, soit un montant de 10 000 ;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue dont la gestion incombe à la Ville de Valcourt et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

8.2 - CONFIRMATION DE LA DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIERS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En vertu de l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, chaque année, dans les soixante (60) jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, le membre du Conseil dépose devant celui-ci, une déclaration mise à jour.

Les membres du conseil suivants dépose leur divulgation, soit :

Renald Chênevert	Maire
Jacques Blanchard	siège 1
Jimmy Royer	siège 4
Dany St-Amant	siège 5
Julien Bussières	siège 6

ADOPTÉE

276-17-11-13

8.3 - SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2018

ATTENDU QUE l'article 319 de la *Loi sur les Cités et Villes* précise que le Conseil de toute municipalité établit, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal tiendra ses séances ordinaires, pour l'année 2018, à l'Hôtel de Ville de Valcourt à 19h00, les dates suivantes :

15 janvier	(3 ^e lundi)
05 février	
12 mars	(2 ^e lundi)
03 avril	(mardi)
07 mai	
04 juin	
03 juillet	(mardi)
13 août	(2 ^e lundi)
04 septembre	(mardi)
01 octobre	
05 novembre	
03 décembre	

ADOPTÉE

277-17-11-13

**8.4 - OFFRE DE SERVICE - MONTY SYLVESTRE INC.,
CONSEILLERS JURIDIQUES**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' autoriser le Maire et la Directrice générale ou tout autre représentant mandaté par la directrice générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques Inc. au besoin et au forfait de consultation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, selon les termes de l'offre datée du 16 août 2017.

Le Conseil municipal accepte l'offre pour une rencontre annuelle au coût de 250 \$ (taxes non incluses) et accepte de réserver une banque d'heures à taux réduit, soit 15 heures durant l'année 2018.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

278-17-11-13

8.5 - POLITIQUE DES BÉNÉFICES MARGINAUX PRÉCISIONS SUR L'APPLICATION

ATTENDU QUE la Politique des bénéfices marginaux devrait s'appliquer exclusivement aux employés de la Ville de Valcourt;

ATTENDU QUE certains articles s'appliquent tacitement aux élus, parce qu'aucune autre précision n'est prévue ailleurs, soit le remboursement :

- Allocation pour utilisation d'une voiture personnelle;
- Allocation pour repas;

ATTENDU QUE l'annexe « Politique de reconnaissance » s'applique également aux élus, parce qu'il est clairement spécifié;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal comprend et accepte que la Politique des bénéfices marginaux est adopté pour les employés, sauf exception;

QUE compte tenu du salaire et de l'allocation reçus, ainsi que du code d'éthique des élus, aucun cadeau ne sera remis aux élus à la fin de leurs fonctions (fin de mandat, démission ou autre)

ADOPTÉE

279-17-11-13

8.6 - AUTORISATION DE SIGNATAIRES EFFETS BANCAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt demande à la Caisse Populaire Desjardins du Val-Saint-François d'autoriser les personnes suivantes à signer les chèques de la municipalité pour les comptes : 511735 – 515276 – 550000 – 550085 – 550204

Deux (2) signatures sont requise soit :

Ou Paul Roy, trésorier
Ou Karine Boucher, directrice générale, trésorière-adjointe
Ou Lise Richer, commis-comptable

ET

Ou Renald Chênevert, maire
Ou Jacques Blanchard, conseiller

ADOPTÉE

280-17-11-13

9.1 - CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE VALCOURT ET RÉGION

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de contribution financière, venant du Centre d'Action bénévole de Valcourt et Région, pour les années 2018 à 2020;

ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil l'acceptation de la demande pour l'année 2018, étant donné que celle-ci respecte les critères et orientations établis dans la Politique de contributions et commandites de la Ville de Valcourt;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte de verser une contribution financière, pour l'année 2018, au montant de 9 216 \$ au Centre d'Action bénévole de Valcourt et Région.

ADOPTÉE

281-17-11-13

9.2 - CAHIER SPÉCIAL - PORTRAIT DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

ATTENDU QUE le Service de développement régional et local de la MRC du Val-Saint-François (SDRL) en collaboration avec les journaux La Pensée de Bagot et l'Étincelle publieront, le 29 novembre prochain, un cahier spécial sur le «*Portrait du Val-Saint-François, Une région à découvrir*» et demandent au Conseil municipal de faire paraître une publicité à l'intérieur de cette édition spéciale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande de publication spéciale sur le «Portrait du Val-Saint-François, Une région à découvrir», qui sera publié, le 29 novembre 2017, à l'intérieur des journaux La Pensée de Bagot et l'Étincelle, représentant une (1) page couleur et un montant de 984 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

282-17-11-13

9.3 - GRAND PRIX SKI-DOO DE VALCOURT - DEMANDE DE SERVICES

ATTENDU QUE du 9 au 11 février 2018, se tiendra la 36^{ième} édition du *Grand Prix Ski-Doo de Valcourt* et l'organisme demande le support de la Ville de Valcourt pour l'installation des oriflammes un mois précédant l'événement ainsi que l'affichage sur le panneau électronique;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la demande venant du comité du *Grand Prix de Valcourt*, soit l'installation des oriflammes ainsi que l'affichage sur le panneau électronique.

ADOPTÉE

9.4 - GRAND PRIX SKI-DOO DE VALCOURT - ENTENTE ANNUELLE

Ce sujet est reporté à une prochaine séance du Conseil.

ADOPTÉE

283-17-11-13

9.5 - MAISON DES JEUNES L'INITIATIVE INC. - CONTRIBUTION ANNUELLE

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de contribution financière, au montant de 7 000 \$, venant de la *Maison des Jeunes l'Initiative Inc.*, pour l'année 2018;

ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil l'acceptation de la demande étant donné que celle-ci respecte les critères et orientations établis dans la *Politique de contributions et commandites* de la Ville de Valcourt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande de contribution financière, au montant de 7 000 \$ à la *Maison des Jeunes l'Initiative Inc.*, pour l'année 2018.

ADOPTÉE

284-17-11-13

9.6 - FESTI-VAL EN NEIGE - DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QU' une contribution financière est demandée pour l'organisation de l'édition 2018 du Festi-Val en neige;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande de contribution financière pour l'édition 2018 de Festi-Val en neige, soit un montant maximal de 8 000 \$.

ADOPTÉE

285-17-11-13

9.7 - OPÉRATION NEZ ROUGE – DEMANDE DE SUBVENTION

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a reçu une demande de contribution financière pour un montant de 100 \$ venant de *Opération Nez Rouge, région du Val-Saint-François*, pour l'année 2017;

La contribution est demandée aux dix-huit (18) municipalités de la MRC du Val-Saint-François et servira à défrayer les coûts d'essence pour le transport des bénévoles;

Opération Nez Rouge sera disponible les 01, 02, 08, 09, 15, 16, 22, 23, 29, 30 et 31 décembre 2017;

ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil l'acceptation de la demande, étant donné que celle-ci respecte les critères et orientations établis dans la *Politique de contributions et commandites* de la Ville de Valcourt,

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande de contribution financière au montant de 100 \$ à *Opération Nez Rouge, région du Val-Saint-François*.

ADOPTÉE

286-17-11-13

9.8 - PROJET DE STAGES INTERNATIONAUX

ATTENDU QUE la Ville a reçu une demande de contribution financière venant de Jennyfer Plourde afin de lui permettre de faire un stage à l'étranger et vivre une formation de travail inoubliable dans le cadre de la campagne de financement du secteur de la santé du Centre régional intégré de formation;

ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil de refuser la demande étant donné que celle-ci ne cadre pas dans les critères de la *Politique de commandites et contributions de la Ville de Valcourt*;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la recommandation du CCC, soit de refuser la demande de contribution financière pour un stage à l'étranger.

ADOPTÉE

287-17-11-13

9.9 - DEMANDE POUR PROMENADE A CHEVAUX

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de Écopak, pour circuler dans les rues de la Ville à chevaux, le vendredi 8 décembre prochain entre 18h et 19h30 pour un événement de Noël;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la demande venant de Écopak, soit de circuler à chevaux dans les rues de la Ville, le 08 décembre prochain, entre 18h et 19h30 et ce conditionnellement que les organisateurs s'engager à ramasser tous excréments afin de garder les rues propres.

ADOPTÉE

288-17-11-13

10.1 - PROJET PUMPTRACK - RÉOLUTION D'APPUI

ATTENDU QUE le projet pour une piste multifonctions de type «pumptrack» est une initiative de deux (2) citoyens;

ATTENDU QUE la réalisation pourra contribuer à certains de nos enjeux soit : les saines habitudes de vie, la rétention de la population, la diversité de l'offre en loisirs, etc, contenus dans notre *Politique familiale municipale* et le plan d'action de *Valcourt2030*;

ATTENDU QUE les demandeurs ont besoin d'une résolution d'appui de la Ville pour continuer leurs demandes, incluant la recherche de financement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt appuie le projet présenté pour une piste multifonctions de type «Pumptrack» dans leur demande d'aide financière présentée à la politique de soutien aux projets structurants 2017-2018 de la Municipalité Régionale de Comté du Val-Saint-François ainsi que toutes autres demandes de subventions.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

289-17-11-13

10.2 PROJET SKI DE FOND (CONSTRUCTION D'UNE REMISE) RÉSOLUTION D'APPUJ

ATTENDU QUE le projet de construction d'une remise est une initiative du *Club de ski de fond Val-Plein-air*;

ATTENDU QUE ce bâtiment faciliterait les opérations du Club;

ATTENDU QUE l'existence du Club et sa mission cadre avec nos objectifs de saines habitude de vie, diversification de l'offre en loisirs, de rétention de la population et de mise en valeur du milieu contenus dans notre *Politique familiale municipale* et le plan d'action de *Valcourt2030*;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt appuie le Club de ski de fond Val-Plein-air dans leur demande d'aide financière présentée à la politique de soutien aux projets structurants 2017-2018 de la Municipalité Régionale de Comté du Val-Saint-François ainsi que toutes autres demandes de subventions.

ADOPTÉE

290-17-11-13

10.3 - PROJET DU TERRAIN DE SOCCER - HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRE POUR PLANS ET DEVIS – SERVICES EXP INC.DE SURVEILLANCE

ATTENDU QUE plusieurs modifications ont été nécessaire aux plans et devis du projet initial d'aménagement du terrain de soccer 11 joueurs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le paiement aux Services Exp Inc. pour les frais supplémentaires, représentant un montant de 2 500\$ (taxes non incluses) pour l'assistance complémentaire pour les plans et devis du terrain de soccer.

ADOPTÉE

291-17-11-13

10.4 - TERRAIN DE SOCCER - AUTORISATION DE SIGNATURE POUR DONATION D'UNE PARTIE DU LOT 1 826 071

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Renald Chênevert, maire, et Karine Boucher, directrice générale, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, l'acte de donation à intervenir entre la municipalité et Bombardier Produits récréatifs, concernant la donation par BRP d'une partie du lot 1 826 071 pour le projet du terrain de soccer.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

292-17-11-13

11.1 - ENTENTE DE DISPOSITION DE LA NEIGE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte de conclure une entente entre la Ville de Valcourt et Bombardier Produits Récréatifs concernant la disposition de la neige provenant des stationnements de BRP dans le site de dépôt à neige usée de la Ville de Valcourt, pour la saison 2017-2018, selon les termes et conditions de l'entente déposée en annexe, qui fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal autorise madame Karine Boucher, directrice générale, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, ladite entente.

ADOPTÉE

293-17-11-13

11.2 - PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DE SOUMISSION FOURNITURE DE MATÉRIAUX

ATTENDU QUE des demandes de soumissions pour la fourniture de matériaux pour le service des travaux publics ont été demandées, par voie d'invitation, pour 1 ou 3 années, à trois (3) fournisseurs, soit Léon Bombardier Inc, Stéphane Bombardier Inc. et Yannick Cabana, excavation;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le mercredi 08 novembre 2017 à 11 :00 heures et la municipalité a reçu une (1) soumission, pour l'année 2018, soit celle de Léon Bombardier Inc. et le résultat est le suivant :

	Tarif / tonne (taxes non incluses)
0-3/4 conforme M6-90B	15.50 \$
0-3/4 conforme M6-90A	23.50 \$
0-2 ½ conforme	22.50 \$
Sable classe A	12.00 \$
Salle classe B	7.75 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la soumission venant de Léon Bombardier Inc. pour la fourniture de matériaux pour le service des travaux publics, tel que soumissionné au bordereau de soumission en date du 07 novembre 2017 et l'appel d'offre daté du 19 octobre 2017, pour en faire partie intégrante et ce, pour l'année 2018.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

294-17-11-13

11.3 - PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DE SOUMISSION FOURNITURE DE SERVICES ET LOCATION D'ÉQUIPEMENT

ATTENDU QUE des demandes de soumissions pour la fourniture de services et la location d'équipement pour les travaux de voirie ont été demandées, par voie d'invitation, pour 1 ou 3 années, à trois (3) fournisseurs, soit Léon Bombardier Inc, Stéphane Bombardier Inc. et Yannick Cabana, excavation;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le mercredi 08 novembre 2017 à 11 :00 heures et la municipalité a reçu une (1) soumission, soit celle de Léon Bombardier Inc.;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la soumission venant de Léon Bombardier Inc. pour la fourniture de services et la location d'équipement pour les travaux publics, tel que soumissionné au bordereau de soumission en date du 07 novembre 2017 et l'appel d'offre daté du 19 octobre 2017, pour en faire partie intégrante et ce, pour les années 2018-2019 et 2020.

ADOPTÉE

295-17-11-13

11.4 - PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DE SOUMISSION ÉQUIPEMENTS POUR LE TRANSPORT DE LA NEIGE

ATTENDU QUE des demandes de soumissions pour la fourniture de services et la location d'équipement pour le transport de la neige ont été demandées, par voie d'invitation, pour 1 ou 3 années, à trois (3) fournisseurs, soit Léon Bombardier Inc, Stéphane Bombardier Inc. et Yannick Cabana, excavation;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le mercredi 08 novembre 2017 à 11 :00 heures et la municipalité a reçu une (1) soumission, soit celle de Léon Bombardier Inc.;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la soumission venant de Léon Bombardier Inc. pour la location d'équipement pour le transport de la neige, tel que soumissionné au bordereau de soumission en date du 07 novembre 2017 et l'appel d'offre daté du 19 octobre 2017, pour en faire partie intégrante et ce, pour les années 2018-2019 et 2020.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

296-17-11-13

11.5 - JASON CHARLAND - ENGAGEMENT À TITRE D'EMPLOYÉ PERMANENT

ATTENDU QUE monsieur Jason Charland a été engagé à titre journalier/opérateur au service des travaux publics, le 02 mai 2017, pour une période de probation de 6 mois, selon les conditions établies dans la Politique des bénéficiaires marginaux;

ATTENDU QUE la période de probation de monsieur Charland se terminait le 02 novembre dernier;

ATTENDU QUE selon la Politique des bénéficiaires marginaux, après la période de probation, l'employé soit reconnu par résolution du Conseil et sur recommandation de son supérieur immédiat, soit employé permanent, soit remercié de ses services ou soit que la période dite de probation soit prolongée pour une période supplémentaire n'excédant pas 6 mois;

ATTENDU QUE le supérieur immédiat de monsieur Charland recommande au Conseil municipal l'engagement de celui-ci à titre d'employé permanent;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal reconnaît à titre d'employé permanent au service des travaux publics de la Ville de Valcourt, monsieur Jason Charland, à titre de journalier/opérateur.

Cette permanence est effective à compter du 02 novembre 2017.

ADOPTÉE

297-17-11-13

11.6 - SUBVENTION 2017 – VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL) DOSSIER 2016-353

ATTENDU QUE les travaux de pavage sur la rue de la Montagne sont maintenant terminés;

ATTENDU QUE le coût des travaux admissibles est au montant de 60 600.97 \$;

ATTENDU QUE ces travaux sont sujets à être remboursés en partie par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET);

ATTENDU QU' il est nécessaire que le Conseil approuve la réalisation de ces travaux ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal approuve les travaux exécutés sur la rue de la Montagne au montant de 60 600.97 \$ et demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) le versement de la partie subventionnée, soit un montant de 45 450.73 \$ équivalent à 75 % du montant admissible des travaux ;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue dont la gestion incombe à la Ville de Valcourt et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

298-17-11-13

11.7 - DEMANDE DE SUBVENTION 2018

PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES
VOLET - REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

ATTENDU QUE par la présente résolution, la Ville de Valcourt soumet son intention de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du plan d'intervention en infrastructures routières locales;

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a approuvé le plan d'intervention en infrastructures routières locales produit par la MRC du Val-Saint-François le 15 juillet 2016 et que la Ville en a obtenu copie le 18 août 2016;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a pris connaissance des modalités d'application du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour les plans et devis et pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local identifié au plan pour la troisième année, soit le budget chaussé 2018;

ATTENDU QUE la demande est accompagnée d'une évaluation financière qui tient compte des coûts d'asphalte (\$/m²) selon l'appel d'offre réalisée en mai 2017 pour les travaux de la première année et qui modifie l'évaluation initiale de 357 000.00\$ du PIIRL;

ATTENDU QUE les travaux seraient à réaliser pendant la période estivale 2018;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil de la Ville de Valcourt autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du programme PIIRL.

QUE les coûts des travaux, soit 415 000 \$ (taxes incluses) seraient répartis de la façon suivante : (25%) par la Ville de Valcourt et (75%) par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).

ADOPTÉE

299-17-11-13

11.8 - RÈGLEMENT 604 - DÉCOMPTE NO 2

TRAVAUX PLACE DES CORMIERS ET PLACE DES LILAS

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le trésorier à émettre le paiement au montant de 378 258.80 \$ (taxes incluses) à l'entrepreneur Grondin Excavation Inc., relativement aux travaux de remplacement des conduites d'aqueduc, d'égout, reconstruction du service de voirie dans les rues «Place des Cormiers et Place des Lilas», tel que recommandé par monsieur Pierre Grondin, ingénieur, dans sa lettre datée du 06 novembre 2017;

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale à signer la directive de changement numéro 1 pour l'ajout d'une membrane de renforcement de l'infrastructure sur certaines zones instables, au montant de 3 201.24 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

300-17-11-13

12.1 - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE VALCOURT NOMINATION AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ATTENDU QUE le mandat à titre d'administrateur de messieurs Dany St-Amant et Yvon Dubois au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Valcourt se terminait le 18 octobre dernier;

ATTENDU QUE ceux-ci sont intéressés à renouveler son mandat ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal mandate madame Vicky Bombardier et monsieur Yvon Dubois au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Valcourt.

ADOPTÉE

301-17-11-13

12.2 - PROJET CLUB DE SKI DE FOND JEUNESSE DE VALCOURT DÉPÔT DU PROJET ET RÉOLUTION D'APPUI

ATTENDU QU' un projet pour le démarrage d'un club de ski de fond jeunesse pour Valcourt et les municipalités environnantes est déposé au Conseil;

ATTENDU QUE le projet et sa mission cadre avec nos objectifs de saines habitudes de vie, développement des loisirs et de la vie communautaire, diversification de l'offre en loisirs, de rétention de la population et de mise en valeur du milieu contenus dans notre Politique familiale municipale et le plan d'action de Valcourt2030;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt appuie le projet déposé pour le démarrage d'un club de ski de fond jeunesse pour Valcourt et les municipalités environnantes dans leur demande d'aide financière présentée à la politique de soutien aux projets structurants 2017-2018 de la Municipalité Régionale de Comté du Val-Saint-François ainsi que pour toutes autres demandes de subventions.

QUE le Conseil municipal autorisera le club à utiliser les terrains de soccer de la Ville pour la pratique de leur sport.

ADOPTÉE

12.3 - VENTE DU TERRAIN LOT 3 961 152

Ce sujet est reporté à une prochaine séance du Conseil.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

302-17-11-13

Varia 1 - OFFRE DE SERVICE - BENOIT LÉVESQUE ACCOMPAGNEMENT EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'offre de service professionnel pour l'accompagnement en gestion des ressources humaines venant de Benoit Lévesque, telle que présentée en annexe et datée du 10 novembre 2017 qui fait partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

303-17-11-13

Varia 2 - NOMINATION D'UN SUBSTITUT À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt mandate monsieur Pierre Tétrault à titre de substitut au Conseil de la Municipalité Régionale de Comté du Val-Saint-François en cas d'absence de monsieur le Maire.

ADOPTÉE

304-17-11-13

Varia 3 - LE RIVAGE DU VAL-ST-FRANÇOIS

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de contribution financière afin de participer à la location d'un autobus qui effectuera un trajet aller-retour dans la municipalité jusqu'à l'événement qui aura lieu à l'école secondaire l'Odysée;

ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil de refuser la demande étant donné que celle-ci ne cadre pas selon les critères et orientations établis dans la *Politique de contributions et commandites* de la Ville de Valcourt et va à l'encontre de la *Politique des saines habitudes de vie*;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt refuse la demande de contribution financière venant du Rivage du Val St-François.

ADOPTÉE

305-17-11-13

Varia 4 - RÉOLUTION D'APPUI POUR LE MAINTIEN DE L'OFFRE PUBLIQUE EN HÉBERGEMENT ET SOINS DE LONGUE DURÉE À WATERLOO

ATTENDU QUE le CHSLD Waterloo (pavillon Horace-Boivin) est un établissement public d'hébergement et de soins de longue durée qui dessert la population de plusieurs municipalités environnantes;

ATTENDU QU' il offre un milieu de vie à ses résidents qui permet aux familles et aux proches ainsi qu'aux communautés locales de créer des liens de solidarité favorisant le bénévolat et la participation citoyenne;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU l'importance de maintenir des services de santé et des services sociaux de proximité pour les communautés de Waterloo et avoisinantes;

ATTENDU QUE le déménagement à Granby des résidents du pavillon Horace-Boivin de Waterloo nuira à la stabilité et à la sécurité dont ils ont besoin à cause de leur situation de vulnérabilité;

ATTENDU QUE ce déménagement occasionnera éventuellement des pertes d'emplois locaux ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt appuie les démarches entreprises par les résidents, les familles des résidents, les employés, les bénévoles du CHSLD Waterloo ainsi que les citoyens des municipalités de Waterloo, Shefford, Saint-Joachim-de-Shefford, Warden, Stukely, Roxton-Pond, Saint-Alphonse-de-Granby et environs visant à empêcher la fermeture du pavillon Horace-Boivin et à obtenir la mise à niveau des installations du pavillon ou la construction à Waterloo d'un nouveau pavillon ;

QU' une copie de cette résolution soit transmise à la haute direction du CIUSSS de l'Estrie ainsi qu'à nos députés provincial et fédéral.

ADOPTÉE

306-17-11-13

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 19h55.

ADOPTÉE

Renald Chênevert, Maire

Manon Beauchemin, Greffière